

Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec* des cloisonnements sylvicoles

Date relevé : _____ Département : _____ Commune : _____ Lieu-dit : _____
 Surface totale propriété : _____ Surface boisée : _____ Surface de la parcelle : _____ Numéro de la parcelle : _____
 Propriétaire : _____ Mail : _____
 Gestionnaire : _____ Mail : _____
 Décisionnaire chasse : _____ Mail : _____
 Noms des opérateurs : _____
 Essence(s) "objectif" : _____ Hauteur de la régénération : _____
 Taux sondage, avec une placette tous les 15 mètres et en fonction du tableau ci-dessous, une bande sur : _____ Date de la régénération : _____
 Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Taux de sondage :	< 1 hectare	1 à 3 ha	3 à 5 ha	5 à 8 ha	8 à 12 ha	12 à 15 ha	15 à 20 ha	20 à 25 ha	25 à 30 ha	30 à 35 ha
Une bande de 4 m sur :	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8	Taux 1/9	Taux 1/10	Taux 1/11
Une bande de 10 m sur :	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/5	Taux 1/6
* Sans cloisonnement un passage tous les :	10 mètres	15 mètres	20 mètres	25 mètres	30 mètres	35 mètres	40 mètres	45 mètres	50 mètres	55 mètres

P = Placette C = Total tiges contrôlées (4 par placette) A = Total tiges abrouties

F = Total tiges frottées ou cassées E = Total tiges écorcés AR = Total tiges arrachées (racines)

P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR
1						26						51						76					
2						27						52						77					
3						28						53						78					
4						29						54						79					
5						30						55						80					
6						31						56						81					
7						32						57						82					
8						33						58						83					
9						34						59						84					
10						35						60						85					
11						36						61						86					
12						37						62						87					
13						38						63						88					
14						39						64						89					
15						40						65						90					
16						41						66						91					
17						42						67						92					
18						43						68						93					
19						44						69						94					
20						45						70						95					
21						46						71						96					
22						47						72						97					
23						48						73						98					
24						49						74						99					
25						50						75						100					
Tot	0	0	0	0	0	Tot	0	0	0	0	0	Tot	0	0	0	0	0	Tot	0	0	0	0	0

Total tiges contrôlées :

Total tiges abrouties :

Total tiges frottées ou cassées :

Total tiges écorcées :

Total tiges avec arrachage racinaire :

Taux tiges abrouties = Total tiges abrouties/Total tiges contrôlées x 100 =

Taux tiges frottées ou cassées = Total tiges frottées ou cassées/Total tiges contrôlées x 100 =

Taux tiges écorcées = total tiges écorcées/ Total tiges contrôlées x 100 =

Taux de tiges arrachées = Total tiges avec arrachage racinaire/ Total tiges contrôlées x 100 =

Taux global dégâts = Total tiges abrouties + frottées + écorcées + arrachage racinaire/Total tiges contrôlées x 100 =

Répartition des dégâts (concentré, diffus) : _____ Végétation d'accompagnement (oui non) : _____

Observations : _____

Notice explicative

Comment remplir la fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles. Les périodes les plus favorables à la réalisations des inventaires sont : mars avril pour les résineux et septembre octobre pour les feuillus.

Dans un premier temps : l'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

Dans un deuxième temps :

1. En fonction de la manière dont a été cloisonnée la parcelle, il détermine le taux de sondage qui dépend de la superficie de la régénération et de la distance d'axe en axe entre les cloisonnements sylvicoles (la référence étant de 6 m d'axe en axe soit une bande de 4 m de semis ou de fourré,

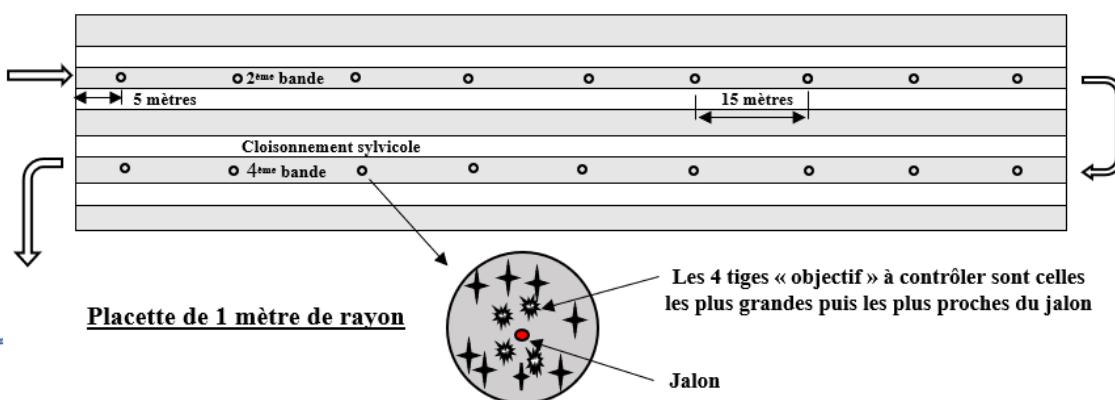
2. Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu, exemple: une parcelle de 2 ha en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements de 2 m de large et des bandes de 4 m de large aura un taux de sondage de 1/3 soit une bande sur trois,

3. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc. Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les bandes de lisière car elles concentrent souvent les attaques des animaux. Exemple : une parcelle de 1 ha en régénération naturelle avec des cloisonnements sylvicoles sondés au taux de 1/2 ; on commence l'inventaire à la 2ème bande. Seront donc examinées les lignes 2,4,6,8...

Suivant le croquis ci-dessous :



Dans un quatrième temps : il procède au sondage

La première placette se situera, par exemple, sur la deuxième bande à 5 m du départ de la bordure. Afin de matérialiser le centre de chaque placette de 1 m de rayon, l'opérateur positionne le jalon de façon impartiale au centre de la bande, puis tous les 15 m. Sur chaque placette, il examine les 4 tiges "objectif" les plus grandes puis les plus proches du jalon. En cas d'impossibilité matérielle (absence de régénération, mare, rémanents) de réaliser le relevé l'opérateur note 0 dans les cases correspondant à la placette et en italique la raison dans les observations. En fonction du taux de sondage, il parcourt ensuite les bandes déterminées à l'exception de la bande de lisière. *Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.*

les tiges abrouties, notées A, sont celles dont laousse terminale effectuée au cours de la saison de végétation a été consommée par le grand gibier. En cas de tige avec fourche(s), l'opérateur ne prend en compte qu'une consommation visible sur laousse ayant repris la dominance apicale.

Les tiges frottées (frottis), notées F, sont celles où l'écorce est en lambeaux mais non mangée

Les tiges écorcées (écorcage), notées E, sont celles où l'écorce a été consommée. Il y a souvent la marque des incisives, dégât spécifique au cerf de tous sexes.

Les tiges arrachées, notées AR, sont l'œuvre des sangliers

Les rejets de souche ne sont pas pris en compte. A noter qu'une tige abroutie et frottée n'est comptabilisée qu'une seule fois au titre des frottés. Idem pour une tige qui est écorcée et abroutie, elle n'est comptabilisé que dans les écorcées et une tige à la fois écorcée et frottée est comptabilisée dans les frottées.

Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule le taux de dégâts en utilisant les formules enregistrées et il renseigne la rubrique observations,

Dans un sixième temps :

Dans tous les cas, il utilise la fiche diagnostic pour identifier les causes de déséquilibre ou les raisons de l'équilibre sur la parcelle et établir, si nécessaire, des feuilles de route,